

PROCÈS-VERBAL 7 mai 2018

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, tenue le 7 mai 2018 à 20 heures et à laquelle sont présents mesdames les conseillères Carol-Sue Ash, Myriam Cabana et messieurs les conseillers Daniel Bock, Tommy Desjardins et Jean-Paul Rouleau formant quorum, sous la présidence de madame Monique Côté, mairesse suppléante;

Chantal Delisle, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

Lecture et adoption de l'ordre du jour **2018-05#01**

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et résolu,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé;

Adoptée à l'unanimité.

Dépôt au conseil de la démission **de Simon Deschambault, maire** **Scrutin le 24 juin 2018**

Chantal Delisle, secrétaire-trésorière, dépose au conseil la démission du maire Simon Deschambault et mentionne que le scrutin sera tenu le 24 juin 2018 et qu'en conséquence, les déclarations de candidatures devront être reçues au plus tard à 16 heures 30, le 25 mai 2018.

Dépôt au conseil de la démission **de Chantal Delisle, directrice générale** **et secrétaire-trésorière**

Chantal Delisle, secrétaire-trésorière, dépose au conseil sa démission.

Dépôt au conseil de la démission de **Marc Sabourin, directeur des travaux publics**

Chantal Delisle, secrétaire-trésorière, dépose au conseil la démission du directeur des travaux publics, Marc Sabourin;

Adoption du procès-verbal **du 9 avril 2018** **2018-05#02**

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu,

Que le procès-verbal du 9 avril 2018 soit accepté tel que rédigé;

Adoptée à l'unanimité.

Adoption des comptes **2018-05#03**

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu,

Que les prélèvements automatiques (16 593,86\$) et les chèques numéros 9647 à 9670 (19 575,03\$) du mois d'avril 2018, soient approuvés, certains annulés.

Adoptée à l'unanimité.

**Certificat de la secrétaire-trésorière
et directrice générale**

Je soussignée, Chantal Delisle, secrétaire-trésorière et directrice générale, certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut ont été autorisées.

(Signé) *Chantal Delisle*

Chantal Delisle, secrétaire-trésorière
et directrice générale

Questions du public

20 h 10 levée de l'assemblée;
20 h 15 réouverture de l'assemblée.

**Festival de la patate
Permis de boisson
2018-05#04**

ATTENDU la tenue du Festival de la patate de La Paix du 8 au 12 août 2018;

ATTENDU qu'il est nécessaire de demander des permis de boisson pour notre terrain et pour la salle municipale situés au 267 de la rue Notre-Dame;

Il est proposé par Carol-Sue Ash
Et résolu,

D'autoriser le promoteur, Mario Legault, pour et au nom de la municipalité, à faire ces demandes de permis de boisson auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux et de signer tous documents à cet effet;

Adoptée à l'unanimité.

**Festival de la patate
Tenue d'un bingo
2018-05#05**

ATTENDU la tenue du Festival de la patate de La Paix du 8 au 12 août 2018;

ATTENDU qu'il y aura un bingo sur le terrain de la municipalité situé au 267 de la rue Notre-Dame;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et résolu,

D'autoriser le promoteur du festival, Mario Legault, pour et au nom de la municipalité, à faire ces demandes de permis auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux;

Adoptée à l'unanimité.

...
...
...
...
...
...

Festival de la patate
Permis pour la tenue d'un casse-croûte
et pour préparer et vendre de la nourriture
2018-05#06

ATTENDU la tenue du Festival de la patate de La Paix du 8 au 12 août 2018;

ATTENDU qu'il y aura de la nourriture sur notre terrain situé au 267 de la rue Notre-Dame;

Il est proposé par Carol-Sue Ash
Et résolu,

D'autoriser le promoteur, Mario Legault, pour et au nom de la municipalité :

- à demander à qui de droit, tout permis pour préparer et vendre de la nourriture sur son terrain susmentionné et de signer tous documents à cet effet;
- à demander à qui de droit, tout permis pour tenir un casse-croûte sur son terrain susmentionné et de signer tous documents à cet effet;

Adoptée à l'unanimité.

Écrits municipaux – Nécessité de
l'approbation préalable de la
secrétaire-trésorière et directrice générale
2018-05#07

ATTENDU que les archives que crée ou reçoit un organisme municipal dans le cadre de ses activités et de sa mission documentent sa participation à la vie publique;

ATTENDU que la plupart des documents émanant de la municipalité doivent être conservés;

ATTENDU que l'ensemble des documents, quelle que soit leur date ou leur nature, produits ou reçus par une personne font partie intégrante des archives de la municipalité;

ATTENDU que tout document, journal municipal, lettre ou autre, quel qu'il soit, portant le nom ou le logo de la municipalité est son entière propriété;

Pour ces motifs,
Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu,

QUE tout document, journal municipal, lettre ou autre, quel qu'il soit, ne peut porter le nom ou le logo de la municipalité s'il n'a pas été préalablement vérifié, corrigé et approuvé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, à défaut de quoi il sera considéré comme une appropriation illégale du nom ou du logo de la municipalité;

QUE pour ce faire, tout tel document, journal municipal, lettre ou autre doit être acheminé à la directrice générale et secrétaire-trésorière, par courriel et en version Word, pour correction, s'il y a lieu, et approbation préalable avant qu'il ne soit transmis à qui que ce soit;

Adoptée à l'unanimité.

Achat de pneus
Mandat à l'UMQ
2018-04#08

ATTENDU que la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (l'UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un regroupement d'achats pour des achats regroupés de pneus;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de produits en son nom;

ATTENDU que les articles 29.9.2 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.2 du *Code municipal* permettent à l'UMQ de déléguer, par entente, une partie de l'exécution du processus contractuel au Centre de services partagés du Québec (CSPQ);

ATTENDU que la Municipalité désire adhérer à ce regroupement d'achats de pneus (pneus neufs, rechapés et remoulés) pour se procurer les différents types de pneus identifiés dans une fiche technique d'inscription spécifique, et ce, dans les quantités nécessaires à ses activités;

Il est proposé par Daniel Bock
Et résolu,

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si ici récite au long; –

QUE la Municipalité confie à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de procéder en son nom et celui des autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé de différents pneus nécessaires aux activités de la Municipalité;

QUE la Municipalité consent à ce que l'UMQ délègue au Centre de services partagés du Québec (CSPQ), l'exécution du processus d'appel d'offres visant à adjuger un contrat;

QUE la Municipalité confirme son adhésion à ce regroupement d'achats de pneus géré par le CSPQ pour la période du 1^{er} avril 2019 au le 31 mars 2022 (3 ans);

QUE la Municipalité s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, la fiche technique d'inscription transmise qui vise à connaître une estimation des quantités annuelles des divers types de pneus dont elle prévoit avoir besoin;

QUE la Municipalité s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

QUE la Municipalité reconnaît que, selon la politique administrative du CSPQ, il percevra, directement auprès des fournisseurs-adjudicataires, un frais de gestion établi à 1 % (0,6% versé au CSPQ et 0,4% à l'UMQ) qui sera inclus dans les prix de vente des pneus ;

QUE la Municipalité reconnaît, selon la politique administrative du CSPQ, qu'elle devra être abonnée au Portail d'approvisionnement du CSPQ et d'en assumer le coût d'abonnement annuel établi actuellement à 500.00 \$ par code d'accès par individu, pour être inscrit à ce regroupement d'achats de pneus et bénéficier de l'ensemble des regroupements d'achats offerts par le CSPQ;

Adoptée à l'unanimité.

**Banque alimentaire
de la Petite-Nation
Appui financier
2018-05#09**

ATTENDU que la Banque alimentaire de la Petite-Nation soutient que depuis quelques années, les demandes d'aide ne cessent de croître. Ces demandes proviennent de personnes à faible revenu, vivant une période difficile économiquement, prestataires de l'aide sociale, de l'assurance emploi ou de la CSST, etc.

ATTENDU qu'elle sollicite l'appui financier de la municipalité pour l'année 2018;

ATTENDU que cette somme avait été prévue au budget 2018;

Il est proposé par Tommy Desjardins
Et résolu,

D'effectuer un don de 300\$ à la Banque alimentaire de la Petite-Nation;

Adoptée à l'unanimité.

Acquisition d'une station mobile robotisée
dans le cadre du programme de mise en commun
par la MRC de Papineau
Reportée à une date ultérieure

ATTENDU que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) rend disponible une aide financière aux organismes municipaux pour soutenir la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

ATTENDU que cette aide s'applique également à la réalisation de diagnostics et d'études d'opportunité en cette matière ainsi qu'à l'acquisition d'équipements;

ATTENDU la résolution numéro CA-2018-02-059 adoptée lors de la séance du Comité administratif du 7 février dernier autorisant le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme de mise en commun;

ATTENDU que le Service d'ingénierie a présenté une demande d'aide financière au montant de 36 891,56\$ dans le cadre dudit programme dans le but d'acquérir une station mobile robotisée, laquelle permettrait d'avoir recours à des services d'ingénierie efficaces et de qualité;

ATTENDU la confirmation d'une subvention, en date du 23 mars 2018, au montant de 18 446\$ en provenance du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Martin Coiteux;

ATTENDU que le solde résiduel sera financé à même le budget d'exploitation 2018 de la MRC de Papineau, tel qu'adopté en novembre 2017;

ATTENDU que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire demande que les municipalités participantes confirment leur intérêt à l'égard dudit équipement afin de l'indiquer au protocole à intervenir avec la MRC de Papineau;

Il est proposé par *
Et appuyé par *

QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix confirme son intérêt à l'égard du projet d'acquisition d'une station mobile robotisée et accepte que la MRC de Papineau ait déposé une demande d'aide financière dans le cadre du programme de mise en commun; et

QU'en vertu d'une entente avec la MRC, la municipalité pourra, selon ses besoins, bénéficier de cet équipement dans le cadre de ses projets de voirie locale;

Adoptée à l'unanimité.

...
...
...
...
...
...
...
...
...
...

Tommy Desjardins se retire pour la prochaine résolution :

**Demande de modification des usages autorisés
dans les zones non agricoles 12-F et 13-F
du projet de Règlement de zonage
préparé par l'urbaniste Pierre-Yves Guay
Matricule 2375 88 6495
2018-05#10**

ATTENDU la demande de madame Ginette Cardinal, présidente de l'entreprise Pommes de terre Laurentiennes Inc., à l'effet de modifier la liste des usages autorisés dans les zones 12-F et 13-F situées sur son terrain acquis de Michel PILON et de Diane GAUTHIER, aux termes de l'acte de vente reçu devant Me Amélie Gélinas, notaire, le 21 octobre 2016 et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Papineau, le 24 octobre suivant, sous le numéro 22 690 225;

ATTENDU que ce terrain est composé des lots 5 532 590, 5 533 120 et 5 533 121 au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau;

ATTENDU qu'en vertu de la réglementation d'urbanisme actuellement en vigueur, ainsi que selon le projet de Règlement de zonage à être adopté, l'affectation de ces zones non agricoles est *forestière* et permet les usages résidentiels tels que la construction d'habitations unifamiliales isolées;

ATTENDU que Pommes de terre Laurentiennes Inc. voudrait que la liste des usages autorisés dans ces zones soit modifiée pour y permettre l'agriculture;

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu,

De refuser la demande de Pommes de terre Laurentiennes Inc., en maintenant la liste des usages autorisés dans les zones 12-F et 13-F, de telle sorte que qu'il soit impossible d'y pratiquer l'agriculture et ce, dans le but de favoriser l'établissement d'usages à caractère résidentiel dans ce secteur tels que les habitations unifamiliales isolées.

Adoptée à l'unanimité.

Tommy Desjardins reprend son siège.

**Gisèle Prévost
Ajustement de salaire
2018-04#11**

ATTENDU que Gisèle Prévost n'a eu aucun ajustement de salaire depuis 2012 et qu'il serait opportun de l'ajuster;

Il est proposé par Daniel Bock
Et résolu,

D'ajuster le salaire de Gisèle Prévost selon l'annexe « Salaires » jointe aux présentes après avoir été reconnue véritable;

Adoptée à l'unanimité.

**Marché Fermier de la Paix
Affiche signalétique
2018-05#12**

ATTENDU que Audrey Girard-Miron a demandé que la municipalité fasse une demande auprès du MTQ pour l'installation d'une affiche signalétique verte pour le marché;

Il est proposé par Tommy Desjardins
Et résolu,

De faire cette demande auprès du MTQ, mais que tous les frais relatifs à cette demande, notamment l'achat et l'installation, soient aux frais du Marché;

Adoptée à l'unanimité.

Marché Fermier de la Paix
Demande que la municipalité
adhère à l'UMQ
2018-05#13

ATTENDU que Audrey Girard-Miron a demandé à la municipalité si elle pouvait adhérer à l'UMQ au lieu de la FQM, de sorte de mieux soutenir les organismes locaux;

ATTENDU que l'adhésion annuelle de base à l'UMQ est de 176\$ plus taxes;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et résolu,

De ne pas annuler notre adhésion auprès de la FQM;

D'adhérer à l'UMQ tel que susmentionné;

Adoptée à l'unanimité.

Audrey Girard-Miron
Lauréate du concours d'écriture

La municipalité tient à féliciter Audrey Girard-Miron qui a remporté le premier prix chez les 18 à 35 ans, du concours d'écriture « Une histoire à dormir debout! ».

Déclaration d'intérêts pécuniaires
Rapport de la directrice générale
et secrétaire-trésorière

ATTENDU que tout membre du conseil d'une municipalité doit, dans les 60 jours qui suivent la proclamation de son élection, déposer devant le conseil une déclaration écrite mentionnant l'existence de ses intérêts pécuniaires;

ATTENDU l'élection partielle du 22 avril 2018 pour le siège #1;

ATTENDU l'assermentation et la proclamation de Daniel Bock en date du 30 avril 2018;

EN CONSÉQUENCE, Chantal Delisle rapporte au conseil que Daniel Bock a déposé devant le conseil, sa déclaration d'intérêts pécuniaires et un avis à cet effet sera transmis au MAMOT.

Chiens en laisse
Achat d'affiches
2018-05#14

ATTENDU le Règlement numéro SQ 06-005 concernant les animaux, applicable par la Sûreté du Québec;

ATTENDU que le gardien d'un animal ne peut laisser l'animal errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que la sienne;

ATTENDU que certains gardiens se promènent avec leur animal sans laisse;

ATTENDU la soumission de Mixmidia au coût de 25\$ par affiche; de 20\$ pour 6 affiches; et de 18\$ pour 12 affiches;

Il est proposé par Carol-Sue Ash
Et appuyé,

De commander 6 affiches de Mixmidia;

Adoptée à l'unanimité.

...
...
...
...

Comité de sélection
Ressources humaines
2018-05#15

ATTENDU qu'il est nécessaire de former un comité de Ressources humaines pour rencontrer les candidats à tout poste vacant de la municipalité;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et résolu,

De nommer la directrice générale, et tous les conseillers dont la mairesse suppléante afin de former le comité des Ressources humaines;

Adoptée à l'unanimité.

Balayage des chemins
Soumission de Ronald Pariseau et fils Inc.
2018-05#16

L'entreprise Ronald Pariseau et fils Inc. a présenté une soumission pour le balayage des chemins publics de la municipalité au montant de 1 499,00\$ plus taxes;

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu,

D'accepter la soumission de Ronald Pariseau et fils Inc. qui pourrait effectuer le balayage avant le mois de juin ou le plus tôt possible;

Adoptée à l'unanimité.

Rapport écrit de la responsable de la
bibliothèque et du centre communautaire

Rapport du maire et
des conseillers(ères)

Achat de tapis
Salle communautaire
2018-05#17

Myriam Cabana mentionne qu'il serait opportun d'acheter des tapis pour la salle communautaire;

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu,

Que Suzon Côté s'occupe de passer cette commande;

Adoptée à l'unanimité.

Myriam Cabana fait également l'annonce que le dimanche 27 mai, il y aura une corvée de nettoyage des fossés dans les rangs. Un avis à cet effet sera fait.

Embauche par interim de Mario Legault
pour les urgences
2018-05#18

ATTENDU qu'il n'y a plus aucun employé pour le service de la Voirie;

Il est proposé par Tommy Desjardins
Et résolu,

...
...
...

D'embaucher Mario Legault lors d'urgences et par intérim, suivant ses disponibilités, en attendant que le personnel du service de la Voirie soit embauché;

Adoptée à l'unanimité.

Monique Côté annonce qu'elle remet le dossier Le Pacifique au maire suppléant, étant donné la résolution numéro 2018-05#07.

**Conseillers responsables
du dossier des chemins
2018-05#19**

ATTENDU que Tommy Desjardins a été nommé comme responsable du dossier des chemins;

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu,

De nommer Daniel Bock et Tommy Desjardins responsables du dossier des chemins;

Adoptée à l'unanimité.

**Service des Incendies
Achat d'équipements de Aérofeu
2018-05#20**

ATTENDU que le responsable du service des Incendies a mentionné que plusieurs équipements étaient nécessaires, soit :-

- un détecteur Altair 4X charcoale – détecteur de mouvement/chaudeur, garantie 3 ans;
- un régulateur 0.25 Lpm Style Rp, modèle 467895;
- un calibreteur à gas Altair 4 & 5/Solaris/Sirius, modèle 10048280;
- deux radios totalisant 1 881,41\$ incluant taxes;

ATTENDU que l'estimation qu'il en fait est d'environ 3500\$ plus taxes;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et résolu,

Que Yves Lauzon puisse faire l'acquisition des équipements nécessaires tel que susdit;

Adoptée à l'unanimité.

**Service des Incendies
Utilisation des équipements municipaux
2018-05#21**

ATTENDU que le service des Incendies a manifesté son intention de disposer du fer situé sur l'ancien dépotoir;

ATTENDU que pour ce faire, il aura besoin d'utiliser les équipements municipaux;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et résolu,

Que le service des Incendies puisse utiliser les équipements municipaux, s'ils ne sont pas réservés;

Adoptée à l'unanimité.

...
...
...
...
...
...
...

Bibliothèque et/ou salle municipale
Avis pour embaucher un responsable
2018-05#22

ATTENDU que Suzon Côté a démissionné de ses postes pour partir à la retraite le 30 juin prochain;

ATTENDU qu'il sera nécessaire d'embaucher du personnel pour la remplacer;

Il est proposé par Daniel Bock
Et résolu,

De préparer un avis public pour embaucher un ou des responsable(s) pour ses postes de responsable de la salle communautaire et de la bibliothèque;

Adoptée à l'unanimité.

Divers et correspondance diverse

- La collecte des arbres s'effectuera à la MRC les 24 et 25 mai prochains;
- RéseauBiblio Outaouais - Empruntez les cartes musées de votre biblio et visitez gratuitement des musées;

Questions du public

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
2018-05#23

Il est proposé par Carol-Sue Ash
Et résolu,

Que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

(Signé) Chantal Delisle
Chantal Delisle, secrétaire-trésorière
et directrice générale

(Signé) Monique Côté
Monique Côté, mairesse suppléante

COPIE CONFORME